

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORCELLES LES ARTS
SEANCE DU 1 ER JUILLET 2021**

CONVOCAATION : 26/06/2021

AFFICHAGE : 26/06/2021

Conseillers en exercice : 11

Présents : 06

L'an Deux Mil Vingt et Un, le Premier Juillet , à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Christian GHISLAIN, Maire,
Secrétaire de Séance : M. Pierre CHOLET

Etaient présents : MM. GHISLAIN C. DUBUISSON T. CHOLET P. DUBREUIL J.F. Mme OPERON D. Melle DUBUISSON S.

Absents excusés : Melle REVIRON J. Mme BESSIERE S. MRS VADOT G. MINET A. TAVERNIER G.

1/ PROGRAMME VOIRIE 2022 – DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE :

Le Conseil Municipal,

- ENTEND qu'une demande de devis a été faite à l'Entreprise ROUGEOT relative à la remise en état de la voie située avant le Pont du Chemin de Fer (sortie de CORCELLES LES ARTS direction MEURSAULT).
- ACCEPTE ce programme et ATTEND le montant du devis définitif afin de solliciter la subvention départementale 2022 afférente.

2/ MANIFESTATIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal,

- FAIT le point sur les diverses manifestations qui se tiendront le week-end du 3 et 4 Juillet 2021 notamment vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes (sauf contrainte météorologique notoire) , concours hippique organisé par l'Association Les Attelages de COTE D'OR.
- DECIDE d'organiser un apéritif offert à la population pour le mercredi 14 juillet à partir de 11 h 30 sur la place des Marronniers (une invitation sera adressée par le biais des boîtes aux lettres des habitants de la commune).

3/ DEMANDE D'UN HABITANT CONCERNANT LE PLU :

Le Conseil Municipal,

- ENTEND la demande faite par un habitant relative à une modification du PLU. Les services de l'Etat et du Cabinet BRANLY (cabinet délégué par la commune dans le cadre du PLU) ont été sollicités à ce sujet et les réponses apportées pourront permettre de trouver la solution adéquate à cette demande.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

- **DECIDE** que les bureaux de vote soient désormais définitivement transférés à la Salle des Fêtes

- **ENTEND** une discussion au sujet de la parcelle ZB 52 qui pourrait donner lieu à une éventuelle convention en la commune, l'association foncière de CORCELLES et les riverains.

- **ENTEND** qu'un panneau va être installé près de la salle des fêtes pour le stationnement lors de la location de la salle (qui reprend les termes de l'arrêté municipal)

- **POINT** sur les dossiers FIBRE et ASSAINISSEMENT.

- **TRAITE** les questions diverses.

